

Relations Arménie-UE

Le 4 Novembre, **Edouard Nalbandian** a eu un dîner de travail avec les ambassadeurs des pays membres de l'UE accrédités à Erevan et le chef de la délégation de l'UE en Arménie.

Les questions liées au sommet de Vilnius à venir ont été discutées. Tout comme celles liées à la poursuite du processus de règlement du conflit du Karabakh ou celles de l'agenda international.

Lors d'auditions parlementaires, *"L'Accord sur la facilitation des visas entre la République d'Arménie et l'Union européenne"* et le *"Protocole à l'accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs États membres"*, portant sur un accord-cadre entre l'Union européenne et la République d'Arménie sur les principes généraux de la participation de la République d'Arménie dans les programmes de l'Union, étaient au programme. Les deux documents devraient être ratifiés lors des prochaines séances ordinaires de quatre jours.



"Les deux documents pourraient contribuer au processus de l'intégration européenne de notre pays, en élargissant le cadre des programmes bilatéraux et multilatéraux," a déclaré le président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, **Artak Zakarian**. Selon le député, les relations Arménie-UE ne peuvent pas souffrir suite à

l'intention d'adhérer à l'Union douanière.



"Avec la mise en œuvre de l'accord sur la facilitation des visas, il sera plus facile pour les parties de communiquer," a déclaré de son côté le chef du département européen du ministère des Affaires étrangères, **Armen Liloyan**. "Toutefois, le Danemark, la Grande-Bretagne et d'Irlande sont restés en dehors de ce processus, ils ont adopté une politique d'immigration plus stricte. Il est nécessaire de signer des accords bilatéraux avec ces pays," a-t-il ajouté.

"Les dispositions des accords arméno-européens à être ratifiés la semaine prochaine ne contredisent pas les relations avec les membres de l'Union douanière," a déclaré **Stépan Krikorian**,



le président du Centre d'analyse sur la mondialisation et la coopération régionale. Dans le même temps, il n'a pas exclu que le processus pourrait être entravé en raison des pressions de la part des autorités russes. "Si l'Arménie n'est pas acceptée dans l'Union douanière, le processus d'intégration européenne peut reprendre son ancien cours,» a-t-il souligné.